

D'une langue à l'autre, d'un genre à l'autre : La Bruyère traducteur de Théophraste et auteur des *Caractères*

Françoise Berlan
Université Paris-Sorbonne, France
f.berlan@wanadoo.fr



Synergies Italie n° 6 - 2010 pp. 35-52

Résumé : *La synonymie interlangue paraît mise en échec, si l'on adopte les positions de Benveniste qui exclut toute équivalence entre deux langues au niveau du sémiotique, pour l'accepter dans celui du sémantique. La traduction par La Bruyère des Caractères de Théophraste paraît le confirmer. Les obstacles relèvent de la morphologie nominale, du sémantisme de formes grammaticales comme les articles, les conjonctions, les négations, les modes de verbes, et surtout de la syntaxe, à cause de la faiblesse du français en corrélatifs, de son incapacité à disposer du mode infinitif dans les relatives, des contraintes liées à l'anaphore par le pronom personnel imposée par incapacité à conserver la structure complexe dépendant du relatif en facteur commun. Avec ses outils, le français échoue à exprimer à l'intérieur d'une classe définie, et désignée par le nom du caractère, une liste de traits anecdotiques non actualisés. Le nom générique est bientôt perçu comme celui d'un individu que l'on suit dans ses particularités comportementales. Cette difficulté est féconde, puisque La Bruyère la transforme en un jeu ambigu sur le général et le singulier, l'inactuel et le vécu. Et le nom du caractère fait place au nom propre antonomastique.*

Mots-clés : *Traduction, genres littéraires, syntaxe, grec ancien, langue française*

Riassunto : *Stando a quanto dice Benveniste, la sinonimia interlinguistica parrebbe impossibile: egli infatti esclude sul piano del semiotico ogni equivalenza tra due lingue e l'accetta solo sul piano del semantico. La traduzione fatta da La Bruyère dei Caratteri di Teofrasto sembra confermarlo. Gli ostacoli riguardano la morfologia nominale, il sémantismo di certe forme grammaticali come articoli, congiunzioni, negazioni, modi verbali, e soprattutto la sintassi a causa della debolezza del francese circa i correlativi, della sua impossibilità di servirsi delle forme dell'infinito nelle relative, dei vincoli legati all'anafora con l'obbligo del pronome personale e l'impossibilità di mantenere una struttura complessa dipendente dal relativo come fattore comune. Con gli strumenti di cui dispone, il francese è incapace di esprimere all'interno di una classe definita, e designata dal nome del carattere, una lista di tratti aneddotici non attualizzati. Il nome generico è subito percepito come quello di un individuo che si esamina nelle sue caratteristiche comportamentali. Questa difficoltà è feconda, dal momento che La Bruyère la trasforma in un ambiguo gioco su generale e particolare, su inattuale e vissuto. Il nome del carattere lascia così il posto al nome proprio che funziona come antonomasia.*

Parole chiave : *Traduzione, generi letterari, sintassi, greco antico, lingua francese*

Abstract : *According to Benveniste, equivalence between two languages exists only at the semantics level, but not at the semiotics level, which excludes interlanguage synonymy. This appears to be confirmed by La Bruyère's translation of Théophraste's Characters. Obstacles take over from nominal morphology, from the semantics of grammatical forms such as articles, conjunctions, negations, verbal moods and especially from syntax, because of the weakness of French in correlatives, of its inability to use the infinitive mood in relative clauses, and of the constraint caused by the personal pronoun anaphora imposed by an inability to keep the complex structure depending on a relative as a common factor. With its tools, French fails to express a list of actualized and non anecdotal traits within a defined class designated by the name of the character. The generic name is soon perceived as the name of an individual whom we follow in his behavioural features. This difficulty is fruitful, since La Bruyère turns it into an ambiguous play on the general and the singular, the unreal and what has been lived. And the name of the character gives place to the antonomastic proper name.*

Key words : *Translation, literary genres, syntax, ancient Greek, French language*

Introduction

Cet article parlera de grec et de français, faute de pouvoir parler d'italien, par incompetence de l'auteur. Va-t-il parler de synonymie ? Oui, si l'on accepte le terme pour désigner les équivalences de traduction, non si on le réserve aux parentés notionnelles de différents items au sein d'un même idiome. En acceptant la première option, gardons cependant à l'esprit les mises en garde conjointes de Benveniste et de Dumarsais, l'auteur du traité des *Tropes*. Le premier, dans ses *Problèmes de linguistique générale*, instaure la distinction du sémiotique et du signe d'une part, du sémantique et du mot en emploi d'autre part. Elle est directement révélée par cette activité discriminante qu'est la traduction :

Qu'on réfléchisse de près à ce fait notable, qui nous paraît mettre en lumière l'articulation théorique que nous nous efforçons de dégager. On peut transposer le sémantisme d'une langue dans une autre « *salva veritate* » ; c'est la possibilité de la traduction ; mais on ne peut pas transposer le sémiotisme d'une langue dans celui d'une autre, c'est l'impossibilité de la traduction. On touche ici la différence du sémiotique et du sémantique [Benveniste : 228].

Deux siècles plus tôt, Dumarsais ne disait pas autre chose. On sait que sa réflexion sur le trope est née de son expérience de traducteur et de pédagogue de la traduction. Elle repose sur la conscience d'une irréductibilité entre ce qu'il appelle « le sens de l'auteur », interne à la langue source et aux signes de cette langue, et les « significations » qui se dégagent au contact des choses et des mots pour les désigner dans la langue du traducteur :

Nos dictionnaires n'ont point assez remarqué ces différences ; je veux dire, les divers *sens* que l'on donne par figure à un même mot dans une même langue, et les différentes *significations* que celui qui traduit est obligé de donner à un même mot ou à une même expression, pour faire entendre la pensée de son auteur. Ce sont deux idées fort différentes que nos dictionnaires confondent [...] [Dumarsais : 33].

Si Dumarsais s'en prend aux bilingues français-latins comme l'indique le titre de son chapitre, c'est que ces derniers privilégient le côté de la réception et de la traduction, au mépris de l'unité et de l'identité du signe dans la langue source. Il démontre par l'exemple les enjeux de ces confusions :

Les dictionnaires nous diront que *aqua* signifie le *feu*, de la même manière qu'ils nous disent que *mittere* veut dire *arrêter* (dans *mittere lacrimas*) ; car enfin les Latins criaient *aquas, aquas*, c'est-à-dire, *afferte aquas*, quand le feu avait pris à la maison ; et nous crions alors *au feu*, c'est-à-dire, accourez au feu pour aider à l'éteindre [Dumarsais : 36].

C'est insister sur l'irréductibilité des langues et sur la nécessité de poser la synonymie interlangue au niveau de la désignation et du sémantique, non du sémiotique.

Mais allons vers le XVII^e siècle français. Pour publier ses *Caractères* et les faire agréer à ses lecteurs, La Bruyère, qui lors de la première édition en 1688, ne signe pas encore son œuvre, se présente comme le traducteur de Théophraste. C'est une filiation directe et fidèle qu'il suggère. Cette piste a été peu explorée dans la perspective des genres littéraires, encore moins sous l'aspect du contact des langues. Or, le texte grec est la clé de la genèse des formes chez l'auteur français. Dans la confrontation, c'est en fait une achronie ou une panchronie qui se révèle. Face au grec de Théophraste, les ressources de La Bruyère sont celles du français, et l'on peut évoquer le « naïf » de chaque idiome, leur « génie », leur « système ». Car la première évidence est celle d'un lien direct entre la langue grecque et ce type descriptif très particulier : les premiers « caractères » devaient naître en Grèce, écrits en grec. Le français et avant lui le latin s'évertuent dans le processus de traduction à épouser, sans jamais y parvenir vraiment, la facilité du texte source. En contrepartie, l'émancipation virtuose atteinte par La Bruyère dans ses formes brèves évadées du modèle antique n'est pas autre chose qu'une révélation comparable, celle de la langue française et de ses ressources. Elle y marque à la fois sa dette et son autonomie.

En quoi le caractère est-il une expression de la langue grecque ? Nous allons décrire l'invariant de sa structure. L'œuvre est datée de 319 avant J.-C. et non de 314 comme l'écrit La Bruyère dans son *Discours sur Théophraste*. Cet auteur est un des principaux disciples d'Aristote et les définitions liminaires sont souvent reproduites de l'*Ethique à Nicomaque*. On hésite sur les finalités et le genre de ce court ouvrage (30 caractères d'une à trois pages, les deux derniers n'ayant été retrouvés qu'au XVIII^e siècle). Œuvre didactique à coup sûr, fragment de cours sans doute, application concrète à la théorisation des *éthè*, ces types moraux qu'avait établis le maître Aristote, mais aussi œuvre littéraire, jouant, notamment avec beaucoup d'art sur la succession des traits, l'utilisation des discours rapportés, l'attente du « mot de la fin » humoristique. Ce bref rappel d'histoire littéraire effectué, revenons aux faits de langue. On propose de lire ces petits textes comme une sorte de démonstration par l'exemple des spécificités de la morphologie lexicale et de la syntaxe grecques, l'une et l'autre relevant de procédures simples et constantes librement utilisables. Le français peine à les transposer, nous verrons pourquoi.

1. Morphologie lexicale

1.1. Opposition suffixale régulière sur une base commune : nom abstrait féminin, nom concret masculin

La première réside dans la formation des noms de qualité abstraits, au sens syntaxique du terme, c'est-à-dire l'autonomisation d'un contenu adjectival ou verbal sous la forme d'un substantif. Celui-ci est en relation morphologique avec un nom de personne, nom concret qualifiant. Le grec à ce niveau présente une particularité : le genre uniformément féminin des premiers, opposé au masculin des seconds, ces derniers étant des adjectifs substantivés.

Sur une même base, moyennant le suffixe spécifique, on forme soit le nom abstrait de qualité soit le nom concret de personne. Le premier constitue le titre du caractère. Il fait l'objet d'une définition liminaire. Il est coordonné au nom de personne correspondant, situé en deuxième position et support des traits de conduite énumérés. Voici l'entier de ce corpus dans l'œuvre [Théophraste, 1920] :

I : *Eirônéia* ; *Eirôn*. II : *Kolakéia* ; *Kolax* (distinct de *kolakeuôn*). III : *Adoleschia* ; *Adoleschès*. IV : *Agroikia* ; *Agroikos*. V : *Areskéia* ; *Areskos*. VI : *Aponoia* ; *Aponenoéménos*. VII : *Lalia* ; *Lalos*. VIII : *Logopoiia* ; *Logopoiios* (distinct de *logopoiôn*) ; IX : *Anaïschuntia* ; *Anaïschuntos*. X : *Mikrologia* ; *Mikrologos*. XI : *Bdéluria* ; *Bdéluuros*. XII : *Akaïria* ; *Akaïros*. XIII : *Périergia* ; *Périergos*. XIV : *Anaïsthésia* ; *Anaïsthétos*. XV : *Authadéia* ; *Authadès*. XVI : *Déisidaïmonia* ; *Déisidaïmôn*. XVII : *Mempsimoiïria* ; *Mempsimoiïros*. XVIII : *Apistia* ; *Apistos*. XIX : *Duschéria* ; *Duschérés*. XX : *Aédia* ; *Aédès*. XXI : *Mikrophilotimia* ; *Mikrophilotimos*. XXII : *Anéleuthéria* ; *Anéleuthéros*. XXIII : *Alazonéia* ; *Alazôn*. XXIV : *Huperèphania* ; *Huperèphanos*. XXV : *Deilia* ; *Deilos*. XXVI : *Oligarchia* ; *Oligarchikos*. XXVII : *Opsimathia* ; *Opsimathès*. XXVIII : *Kakologia* ; *Kakologos*. XXIX : *Philoponéria* ; *Philoponèros*. XXX : *Aïschrokerdéia* ; *Aïschrokerdès*.

1.2. La base est elle-même constituée de plusieurs formants par préfixation et composition

Sans être propre au grec, la construction par union de deux formants combinant leur sens, est particulièrement développée dans cette langue, comme on le sait, plus qu'en latin. Le français, langue romane, n'a pas non plus les mêmes latitudes. La plupart des noms de caractères sont ainsi des mots construits :

Préfixe négatif : *An-aïschuntia* ; *A-kaïria* ; *An-aïsthésia* ; *A-pistia* ; *A-édia* ; *An-éleuthéria*.

Autres préfixes : *Apo-noia* ; *Péri-ergia* ; *Dus-chéreia* ; *Huperèphania*.

Composition : *Agro-oïkia* ; *Logo-poïa* ; *Mikro-logia* ; *Auth-adéia* ; *Deisi-daiïmonia* ; *Mempsimoiïra* ;

Mikro-philo-timia ; *Olig-archia* ; *Opsi-mathia* ; *Kako-logia* ; *Philo-ponéria* ; *Aïschro-kerdéia*.

Quelques noms de caractères reposent sur un seul formant :

Eirônéia ; *Kolakéia* ; *Areskéia* ; *Lalia* ; *Bdéluria* ; *Deilia* ; *Alazonéia*.

Le grec a la particularité d'une productivité indéfinie à partir d'une liste finie de formants. Le critère de l'attestation ou du néologisme n'est pas un frein comme en français. C'est donc une fabrique de mots très régulière et très libre à la fois qui est en jeu.

- Le lecteur est ainsi guidé par la régularité du lien morphologique entre les deux noms, une même base, deux suffixes : *-ia* (var. *eia*) pour le nom de qualité ; *-os* ou *-ès* pour la plupart des noms de personne. L'opposition du féminin au masculin est systématique.

- Une partie du sens de ces mots construits est compositionnel. Le contenu est donc déjà indiqué presque totalement par le repérage des formants. Il y a bien sûr des « restes ». On pourrait insister par exemple sur la notion d' *eirōneia*, réfractaire à cette approche. Le français est dans l'impossibilité de proposer les solutions uniformes du grec, comme en témoignent les titres de caractères proposés par La Bruyère dans sa traduction :

I. *De la dissimulation* ; II. *De la flatterie* ; III. *De l'impertinent ou du diseur de riens* ; IV. *De la rusticité* ; V. *Du complaisant* ; VI. *De l'image d'un coquin* ; VII. *Du grand parleur* ; VIII. *Du débit des nouvelles* ; IX. *De l'effronterie causée par l'avarice* ; X. *De l'épargne sordide* ; XI. *De l'impudent ou de celui qui ne rougit de rien* ; XII. *Du contre-temps* ; XIII. *De l'air empressé* ; XIV. *De la stupidité* ; XV. *De la brutalité* ; XVI. *De la superstition* ; XVII. *De l'esprit chagrin* ; XVIII. *De la défiance* ; XIX. *D'un vilain homme* ; XX. *D'un homme incommode* ; XXI. *De la sottise vanité* ; XXII. *De l'avarice* ; XXIII. *De l'ostentation* ; XXIV. *De l'orgueil* ; XXV. *De la peur, ou du défaut de courage* ; XXVI. *Des grands d'une république* ; XXVII. *D'une tardive instruction* ; XXVIII. *De la médisance* [La Bruyère, 1962 : 19-55].

La disparité est flagrante. Première rupture matricielle : La Bruyère, pour traduire le titre, opte tantôt pour le nom de qualité, tantôt pour le nom de personne, souvent pour pallier l'inexistence de l'autre. Il se prive alors de la cheville organisatrice que constitue la succession dans le caractère grec de l'abstrait du titre et du nom concret qui lui est coordonné dans le texte. On repère aussi des syntagmes complexes se substituant au mot construit unique. Il s'agit en fait de formulations analytiques des différents formants. Par exemple, *Opsi-mathias* est traduit par « D'une tardive instruction » [La Bruyère, 1962 : 53]. On observe aussi le choix de deux traductions unies par un « ou » indiquant l'impossibilité d'une stricte équivalence : *De l'impertinent ou du diseur de riens* [La Bruyère, 1962 : 23] ; *De l'impudent ou de celui qui ne rougit de rien* [La Bruyère, 1962 : 35].

Navarre est le traducteur des *Caractères* de Théophraste aux Belles-Lettres. Ce texte, publié en 1920, a presque cent ans... A quand une traduction actualisée ? Cet universitaire opte systématiquement dans le titre pour le nom concret, ce qui est un choix, discutable, et non une contrainte. Le procédé veut évoquer l'univers des moralistes français de l'âge classique, et leur élaboration de types exploités au théâtre. Le nom abstrait apparaît ensuite dans la définition qui constitue invariablement la première phrase du texte. Parfois, l'impossibilité à traduire se marque par la reproduction du terme grec précédé de l'article défini du français :

I. Le dissimulé / L'*eirōneia* ; II. Le flatteur / La flatterie ; III. Le bavard / Le bavardage ; IV. Le rustre / La rusticité ; V. Le complaisant / La complaisance ; VI. Le cynique / Le cynisme ; VII. Le loquace / La loquacité ; VIII. Le novelliste / La *logopoiia* ; IX. L'homme sans scrupules / L'*anaischuntia* / L'*anaischuntos* ; X. Le mesquin / La mesquinerie. Etc [Théophraste, 1920].

Ces irrégularités nuisent à la lisibilité didactique, voir même à une qualité esthétique liée à cette invariance.

2. Entre morphologie et sémantique : la définition du nom abstrait

2.1. Le modèle grec

Au titre, constitué du nom abstrait féminin sans article et au génitif, succède la première phrase du caractère, qui est une définition de ce même nom abstrait. Voici trois de ces prédications liminaires qui mettent en rapport par le verbe *eimi* (verbe être) le substantif sujet et la périphrase attributive :

Hè men oun eirôneia doxeïen an einai, hôs tupô labein, prospoiësis êpi to cheiron praxêôn kai logôn

L'*eirôneia*, prise dans un sens général, est une affectation d'humilité dans les actes et les paroles [Théophraste, 1920 : 10].

Tèn dé kolakéian hupolaboi an tis homilian aischran einai, sumphérousan dé tô kolakeuonti

On peut définir la flatterie un commerce honteux, mais profitable au flatteur [Théophraste, 1920 : 13].

Hè dé adoleschia esti men diègësis logôn makrôn kai aprobouleutôn

Le bavardage est la manie de parler beaucoup et inconsidérément [Théophraste, 1920 : 15].

Comme on le voit, le verbe *eimi* est un invariant, parfois modalisé par *dokein*, sembler, paraître (*doxeïen an einai*). L'acte définitoire est mis en scène : I : *hôs tupô labein* ; II : *hupolaboi an tis* ; ou dans le *Caractère VII*, non transcrit ici : *ei tis autèn horizesthai bouloïto* [Théophraste, 1920 : 23], toutes expressions que l'on peut traduire ainsi : « pour parler en termes généraux », « on pourrait définir en ces termes », « si l'on voulait la circonscrire ». Comme dans les dialogues socratiques, le mime de l'échange est très apparent, sous la forme ici d'un préalable didactique de maître à élève. N'oublions pas que ces petits textes sont certainement des fragments de cours. La définition est ici à saisir dans sa forme et sa fonction originaires, cette délimitation du domaine à explorer, rempart contre l'erreur et l'à peu-près, mais aussi matrice d'une typologie qui engendrera la littérature morale, celle des *éthè*.

La périphrase définitionnelle est constituée invariablement d'un syntagme nominal dont la tête est un autre nom abstrait féminin hypéronyme du substantif sujet, et qui est déterminé par un complément de nom au génitif ou par des groupes prépositionnels.

Le modèle dominant est la définition par inclusion aristotélicienne. Le sémantisme de l'hypéronyme exprime :

- l'habitude, la propension : *hupomonè* (VI. *Aponoia*) ; *agôgè psuchès* (XXVII. *Kakologia*) ;
- le désir, la recherche : *oreksis* (XXI. *Mikrophilotimia*) ; *pleonexia* (XXVI. *Oligarchia*) ; *philoponia* (XXVII. *Opsimathia*) ; *epithumia* (XXIX. *Philoponèria*) ; XXX. *Aischrokerdeia*) ;
- la feinte : *prospoiësis* (I *Eirôneia*) ; XXIII *Alazoneia* ; VIII *Logopoiia*) ;

- la relation, le commerce : *enteuxis* (V. *Areskéia* ; XX. *Aèdia*) ; *homilia* (II. *Kolakeia*) ;
- le manque, l'absence d'une capacité : *amathia* (IV. *Agroikia*) ; *akrasia* (VII. *Lalia*) ; *apoteuxis* (XII. *Akairia*) ; *atherapeusia* (XIX. *Duschereia*) ; *apousia* (XXII. *Anéleutheria*) ;
- l'acte de parler : *diègésis* (III. *Adoleschia*).

Le recours aux synonymes est parfois nécessaire : *pheidôlia* (X. *Mikrologia*) ; *paidia* (XI. *Bdeluria*) ; *bradutès* (XIV. *Anaisthèsia*) ; *apènéia* (XV. *Authadeia*) *hupolèpsis* (XVIII. *Apistia*)¹.

Certains, dans leur généralité, constituent le genre prochain dans des sous-ensembles de conduites, fondées sur un trait commun : la feinte, l'habitude, la propension. Ils sont précisés par des compléments du nom qui désignent la différence spécifique. Ainsi la simulation *prospoièsis*, précisée par *logôn kai praxéôn épi to cheiron* [Théophraste, 1920 : 11] (« qui consiste à minimiser, à dévaluer »), prendra le nom d'*eirôneia*, c'est-à-dire, « circonspection », « réserve », mais complétée par *agathôn ouk ontôn* [Théophraste, 1920 : 55] (« qui consiste à exagérer en bien »), celui de son antonyme *alazoneia*, « vantardise ». S'y ajoutent volontiers l'indication d'un mobile ou l'axiologie de l'énonciateur : ainsi la flatterie (*kolakeia*) est déclarée profitable au flatteur (*sumphérousav tô kolakeuonti*) [Théophraste, 1920 : 13], la complaisance est jugée reposer sur des visées contestables (*ouk épi beltistô*), alors que la conduite du fâcheux (*aèdia*) est dite inoffensive (*aneu blabès*) [Théophraste, 1920 : 49]. On voit que la belle ordonnance binaire de la périphrase définitionnelle se charge malgré tout de circonstances qui vont ouvrir la voie à l'anecdote.

On relève en tout et pour tout deux cas de définition morphosémantique sur trente caractères : en XVI : « hê *deisi-daimonia* doxeien an einai *deilia* pros to *daimonion* » [Théophraste, 1920 : 41] ; et en XXX : « hê dé *aischro-kerdeia* esti *épthumia kerdous aischrou* » [Théophraste, 1920 : 69]. La rareté de ce type de définition dès le texte grec démontre que le sens de ces noms de caractères est rarement compositionnel et c'est en fait la lecture des traits de comportement qui va a posteriori orienter la compréhension du substantif abstrait à définir. Un des meilleurs exemples est sans doute celui d'*eirôneia*, qu'on ne peut traduire par le mot français dont il est l'étymon : « ironie ». Dans la culture grecque de l'antiquité, cette notion centrale se laisse bien reconnaître à partir de comportements, mais semble malaisée, précisément, à définir. Voici comment, dans une note de son édition critique, Navarre tente de reconstituer la filiation des sens :

1° sens primitif : « interroger ». 2° Lorsqu'on interroge, c'est qu'on ne sait pas ou qu'on feint de ne pas savoir. D'où « faire l'ignorant » (Dém. *Epitaph.*, 18 : *eirôneuesthai*). 3° Faire l'ignorant, c'est une dépréciation apparente de soi, une humilité affectée : telle est en effet la définition de l'*eirôneia*, ici même et chez Aristote. 4° Mais, à l'égard des autres, c'est tromper = « dissimulation, hypocrisie, prétexte, excuse » (Aristoph. *Guêp.*, 174 : Démosth. IV, 7). 5° Souvent (ironie (ironie socratique), persiflage » (Plat. *Républ.*, I, 337 A). 6° De ce sens il n'y a qu'un pas au sens général de « moquerie, raillerie, mystification ». (Plat. *Banq.*, 216 E ; Lucien, *Anachars.*, 18) [Navarre, 1924 : 5].

Comme on le sait, la relation étymologique avec *eromai* « interroger » est moins reçue aujourd'hui des spécialistes. Le cœur du sémantisme se conçoit par l'antonymie avec *alazoneia*, la « vantardise ». L'*eirôn* se protège et prend une position dominante en parlant peu, en ne se livrant pas, en minimisant ses succès et avantages, en refusant d'être affirmatif. C'est alors qu'il interroge en feignant de ne pas savoir. L'« ironie » socratique peut alors être une pédagogie. On voit aussi comment ce terme a pu devenir si important en rhétorique et dans les théories de l'énonciation. Qu'elle soit antiphrastique ou fait de mention dont on se dissocie, l'« ironie » est un masque protecteur et une distanciation gage de supériorité. C'est une forme socialisée du *médèn agan* des grecs, ce « rien de trop » assurant l'avantage sur l'*alazôn* qui s'expose comme un mauvais duelliste.

L'*eirôneia* est positive et attendue chez le « magnanime » (*mégaloψυχος*) et l'*alazoneia*, au contraire, est négative dans l'*Ethique à Nicomaque* d'Aristote [1940 : 76-77]. Le « caractère » du même nom chez Théophraste est ambigu, voire orienté vers une axiologie négative, même si l'on fait abstraction de la conclusion manifestement apocryphe et tardive. Quelques lignes de traduction donneront une idée de ce portrait en actes et paroles chez notre auteur :

Ce qu'il a entendu, il prétend ne pas l'avoir entendu ; ce qu'il a vu, ne pas l'avoir vu ; ou s'il en convient, il feint du moins de ne pas s'en souvenir. Il répond tantôt qu'« il réfléchira », tantôt qu'« il ne sait pas », tantôt que « cela l'étonne », tantôt qu'« il avait eu déjà, lui aussi, cette pensée ». Bref, c'est un homme qui excelle dans les formules de ce genre : « Je ne suis pas convaincu. -« Je ne crois pas ». -« Tu me vois stupéfait ». -D'après ce que tu dis, il aurait bien changé. -A vrai dire, ce n'est pas de cette façon qu'il m'exposait la chose. -Voilà qui me paraît bien invraisemblable. -Va dire cela à un autre. -J'ai peine à ne pas te croire comme à mal le juger ; tu m'embarrasses fort. -Prends garde d'être trop vite crédule [Théophraste, 1920 : 11-12].

2.2. Ressources et difficultés de la traduction

On constate une exacte correspondance de la prédication définitionnelle, qui présente de parfaits équivalents français : un nom abstrait précédé de l'article, sujet d'un verbe « être » suivi d'un syntagme nominal dont la tête est un hyperonyme régissant des compléments apportant les traits spécifiques. Il faudra néanmoins s'interroger sur la stricte « synonymie » entre les articles *hè* rendu par « la » et entre les verbes copules *esti* et « est » de la périphrase définitionnelle. En revanche, le sens de beaucoup de ces termes à définir s'avérant non compositionnel, comme en témoigne la rareté des définitions morpho-sémantiques, le grec d'abord, puis la langue de traduction trahissent un reste dans l'analyse du sens. C'est le « caractère » dans son accumulation de traits illustratifs de la « définition » qui amène la reconnaissance. En termes benvenistiens, l'accès final à la « désignation » se fait par la succession des conduites typiques, du fait de l'opacité partielle des unités lexicales, des « signes ». La morphologie, la parenté étymologique ne détiennent pas seules la clé de la traduction.

La Bruyère dans son *Discours sur Théophraste* [1962 : 3-17] décrit avec profondeur cette difficulté dans la traduction des titres, qui ne peut s'effectuer qu'après la prise de connaissance du texte illustratif, ce qu'il appelle le chapitre, seul à même de suggérer l'équivalent français le moins imparfait :

Mais à l'égard des titres des *Caractères* de Théophraste, (...), il a fallu suivre l'esprit de l'auteur, et les traduire selon le sens le plus proche de la diction grecque, et en même temps selon la plus exacte conformité avec leurs chapitres ; ce qui n'est pas une chose facile, parce que souvent la signification d'un terme grec, traduit en français mot pour mot, n'est plus la même dans notre langue : par exemple, « ironie » est chez nous une raillerie dans la conversation, ou une figure de rhétorique, et chez Théophraste c'est quelque chose entre la fourberie et la dissimulation, qui n'est pourtant ni l'un ni l'autre, mais précisément ce qui est décrit dans le premier chapitre [La Bruyère, 1962 : 16].

Le sémiotique n'est pas le sémantique. La seule synonymie ici, à la rigueur, en grec comme en français, et séparément dans chacune des langues, est dans l'équivalence entre le nom à définir et le prédicat que constitue la périphrase définitionnelle .

3. Coordination. L'articulation du nom abstrait avec le nom concret support des traits de caractère

Le nom abstrait féminin dans la définition comme le nom concret masculin sont liés par *men/dé*. Ils sont l'un et l'autre précédés de l'article, alors que le nom de qualité au génitif du titre est sans article. L'article grec n'est pas un déterminant. Nous reviendrons sur les ambiguïtés engendrées par la traduction de l'article grec par l'article défini français.

Voici quelques exemples de cette forte ligature *hè mèn...ho dé*, parfois remplacée par *hè dé...ho dé*, car le texte est continu et les caractères s'enchaînent :

*Hè men oun eirônèia doxéien an einai, hôs tupô labein, prospoiësis épi to cheiron praxêôn kai logôn,
ho dé eirôn toioutos tis hoios proselthôn tois echthrois, éthélein lathein hoti misei ; kai épainein etc.*

Et voici quelle sorte d'homme est l'*eirôn* (le dissimulé). Il aborde ses ennemis et ne veut pas laisser voir qu'il les hait. Il vante... [Théophraste, 1920 : 11].

Tèn dé kolakéian hupolaboi an tis homilian aischran einai, sumphérousan dé tô kolakeuonti, ton dé kolaka toiouton tina hôste hama poreuoménon eipein

Et voici quelle sorte d'homme est le flatteur. « Remarques-tu », dit-il à son compagnon de promenade... [Théophraste, 1920 : 13].

Hè dé adoleschia esti men diëgësis logôn makrôn kai aprobouleutôn, ho dé adoleschês toioutos tis hoios, hon mè gignôskei, toutô parakathezoménos plësiôn prôton men tês hautou gunaïkos eipein egkomion...

Et voici quelle sorte d'homme est le bavard. Assis à côté d'un inconnu, il fait pour commencer l'éloge de sa femme [Théophraste, 1920 : 15].

Pour le sens et la symbolique qui se noue ainsi, ce lien du nom abstrait au nom concret est très important. Ce qui est en jeu en effet, c'est le rapport entre le contenu notionnel du nom de qualité et son incarnation dans un type par le nom concret au masculin singulier, support de l'énumération des conduites perçues comme plus ou moins récurrentes, plus ou moins anecdotiques.

4. Syntaxe du *Caractère*

C'est ici qu'intervient l'élément capital du dispositif : la ligature entre le nom concret et la succession des traits typologiques. Elle prend la forme d'un invariant dont la structure syntaxique est la suivante : le nom concret au nominatif masculin singulier et précédé de l'article + un groupe attribut : *toioutos tis hoios* + une suite ad libitum d'infinitifs le plus souvent aoristes, coordonnés uniformément par *kai*. La succession des mots grammaticaux *toioutos tis hoios* enchaîne l'indéfini *tis* modifié par l'adjectif de la qualification *toioutos* suivi du relatif *hoios*, homologue de *toioutos* auquel il est lié par corrélation. Si l'on essaie de traduire littéralement, on obtient à peu près cela :

« le (nom concret masculin) est quelqu'un tel que..., capable de... ». Le point crucial, c'est que l'on concilie ainsi la généralité du nom concret hypéronyme, qui désigne une classe définie, et la particularité de tel individu indéfini appartenant à cette classe et susceptible d'avoir les conduites énumérées ensuite. Ces dernières figurent dans une liste de relatives ayant *hoios* en facteur commun et à l'infinitif. Ce mode est évidemment essentiel, puisqu'il exprime une non-actualisation. Le texte nous dit : « voilà ce que pourrait faire quelqu'un appartenant à la classe exprimée par le nom concret ».

Les textes de Théophraste se présentent ainsi comme une série de répertoires de traits coiffés par le nom concret relié au nom abstrait de qualité. En aucun cas il ne s'agit du portrait d'un individu-type, encore moins d'un épisode narratif le concernant. Dans cette démarche d'investigation établissant une typologie, « scientifique » à la manière d'Aristote, s'accumulent les traits anecdotiques, certes, et qui valent souvent par leur caractère singulier (moment particulier de l'année, voire fête religieuse, détails de topographie précise volontiers associés aux noms propres, etc.), mais qui forment une simple liste détachée de toute personne identifiable. La longue phrase ininterrompue comporte des éléments annexes dépendant des relatives à l'infinitif : participes au nominatif masculin singulier, apposés au sujet, subordonnée en *ean* plus subjonctif, cette conjonction et le mode qui l'accompagne exprimant l'éventualité et la répétition toujours dans ce contexte de non-actualisation, les indicatifs se retrouvant en subordonnées complétives ou relatives dépendant du verbe à l'infinitif et dont la négation est *mè*, marque, également, de la non-actualisation. Les discours rapportés dépendent d'un verbe dire (*eipein*) à l'infinitif. Il peut s'agir indifféremment de discours directs ou indirects, ces derniers sous forme de complétives introduites par les équivalents de notre *que* : *hoti* ou plutôt *hôs*, outil subordonnant spécialisé dans l'introduction de paroles rapportées et insistant sur le caractère médiat et subjectif de ce qui suit.

Des variantes non systématiques apparaissent plus loin dans le texte et servent de reprise : sous la forme d'un adjectif au nominatif se rapportant au nom de caractère et suivi d'infinitifs. *Deinos* est de loin le plus fréquent. C'est un tour familier, semble-t-il. Il signifie « terrible, redoutable pour... », mais prend une valeur affaiblie : « capable de, susceptible de ». On trouve aussi une fois *Dunatos* [Théophraste, 1920 : 21] et *Hikanos* [Théophraste, 1920 : 22] dans un caractère (VI. *Aponoias*), qui d'emblée signifient « capables de ». Enfin, très exceptionnellement, le caractère commencé selon le schéma précédemment

décrit se poursuit au présent de l'indicatif (VI. *Aponoias* ; VIII. *Logopoiias*) [Théophraste, 1920 : 21-22, 25-26].

5. Ressources morphosyntaxiques du français dans les traductions

5.1. Difficultés

Face à ce dispositif morphosyntaxique, la langue française est en difficulté. Tentons d'énumérer ses manques :

- une faiblesse dans l'utilisation des systèmes corrélatifs qui rend très difficile la traduction, pourtant cruciale, de *toioutos tis hoios*. Celle des adjectifs *deinos*, *dunatos*, *ikanos+inf.* est plus aisée, mais l'ajout sémantique correspondant (« capable de », « susceptible de ») crée une insistance qui éloigne du grec. De plus, ce tour est très minoritaire dans le texte, et vient toujours après la structure corrélatrice ;
- l'impossibilité d'avoir un infinitif non actualisant centre de subordonnée relative ;
- l'existence d'une seule négation (« ne... pas ») et non deux : *ouk* , celle du fait réel et *mè* de ce qui est simplement conçu. Or, c'est *mè* qui nie les infinitifs introduits par *hoios* ;
- l'existence d'une seule conjonction « si » et non deux : *ei* et *ean*, la seconde insistant sur l'éventualité et l'habitude, et c'est *ean* qui est uniformément utilisé ;
- plus que tout sans doute, la fausse parenté entre l'article grec *ho* et l'article défini français « le ».

Le premier relève de la corrélation qui l'unit, dans le processus définitionnel, à l'article *hè* féminin devant le nom abstrait et en aval au relatif *hoios* relayé par *touioutos*. Il identifie une classe, ce que fait aussi le défini français, mais à la différence de ce dernier, il reste plus facilement dans une généralité virtuelle que son équivalent français perd, associé à des circonstances particulières comme celles des caractères. En français, on dit aisément : « Le distrait oublie un objet qu'il a rangé », mais difficilement « Le distrait oublie dans le coffre de sa cuisine les couverts qu'il veut pour son repas de fête ». La concurrence avec l'article indéfini « un » est ici en cause, et l'on glisse vers l'anecdote narrative et le singulier au lieu du général. De plus, le passage en grec par l'indéfini *tis* mime l'inclusion d'individus non identifiés dans cette classe identifiée et objet de définition. La traduction la moins inexacte serait peut-être : « Le distrait, c'est quelqu'un qui... », bizarre dans ce lien entre le défini et l'indéfini, et à laquelle on préférerait « Un distrait, c'est quelqu'un qui... »

Ainsi, le français en tant que langue, et dans ses ressources en matière d'articles, de pronoms, de négations, de conjonctions, de modes verbaux utilisables, est dans l'embarras dans cette dialectique du virtuel et de l'actuel, du général et du singulier.

S'y ajoutent des contraintes relevant de la performance plus que de la grammaticalité :

- la langue française trahit sa difficulté à conserver sans pause une phrase occupant une page entière voire deux. En effet, le maniement peu aisé des participes, l'absence des cas, obèrent la continuité de rattachement, parfois

sur la totalité du caractère, au nom concret nominatif singulier initial. La légèreté des génitifs absolus introduisant partenaires et conduites distincts du type à définir fait aussi défaut.

Au-delà, il s'agit peut-être de goût, mais la cause profonde reste dans les ressources de chaque langue, et l'on constate :

- le refus de la monotonie ou prétendue telle d'un même patron syntaxique à l'intérieur du caractère (qui peut se reproduire jusqu'à quinze fois) ;
- le refus d'une coordination uniforme reproduisant les *kai* du grec.

5.2. Solutions comparées des deux traducteurs : La Bruyère et Navarre

Voyons point par point les ressources utilisées.

- La coordination entre le nom abstrait et le nom concret, entre la définition et le caractère.

La Bruyère opte souvent pour l'asyndète et même fait parfois l'économie de l'un des deux. De ce fait, l'articulation entre la définition et le caractère n'apparaît pas partout. Au contraire, Navarre est scrupuleux dans l'uniformité du modèle. Théophraste est bien chez lui le disciple d'Aristote.

- La traduction des articles du grec.

On observe des divergences majeures entre les deux traducteurs : le grec dispose d'un seul article : *ho*, proche du défini français, l'indéfini *tis* est adjectif et non article. Il y a donc un choix à faire en français : Navarre emploie l'article défini en traduisant uniformément *ho dé X toioutos tis hoios* par « et voici quelle sorte d'homme est le (nom concret de caractère) ». Il maintient ainsi l'aspect formulaire de ces textes tous construits sur le même patron et fait ressortir la composante didactique du texte. La Bruyère opte généralement pour l'article indéfini, en dépit de quelques cas où le défini est préféré : « et l'homme timide est celui dont je vais faire la peinture » (*De la peur / Deilias*) [1962 : 50] ; « et pour ce qui concerne le médisant, voici ses mœurs » (*De la médisance / Kakologias*) [1962 : 54]. Parfois, c'est une relative substantivée qui est choisie : « Celui qui a cette passion »³⁴ (*Du complaisant / Areskeias*) [1962 : 26] ; « Ceux qui ont les premières places dans un État populaire » (*Des Grands d'une république / Oligarchias*) [1962 : 52] ; « Celui-là est impudent, qui... » (*De l'impudent / Bdelurias*) [1962 : 35]. Il utilise aussi des pronoms indéfinis au singulier et au pluriel : « Quelqu'un de ces grands parleurs » (*Du grand parleur / Lalias*) [1962 : 29] ; « C'est dans cet esprit que quelques uns... » (*De l'épargne sordide / Mikrologias*) [1962 : 33].

- Les relatives à l'infinitif.

Les deux traducteurs suppriment la subordination des relatives dépendant du *hoios* matriciel ainsi que leur mode infinitif. Ils optent pour le présent de l'indicatif. L'actualisation incomplète qui caractérisait le grec fait place à la plasticité de cette forme fortement polysémique, hésitant entre le présent d'énonciation, de vérité générale, d'habitude, alors que l'aoriste renforçait la portée inactualisante de l'infinitif. Conjointement, le relatif en facteur commun

fait place à une succession d'indépendantes liées par autant de pronoms personnels *il*. Il en résulte un effet d'anaphore qui tend à imposer l'image d'un individu désormais identifié, suivi dans une série de conduites.

- Vers une pente narrative chez La Bruyère.

La Bruyère donne une cohérence narrative à un texte qui n'est pas censé en avoir par des adverbes de temps qu'il ajoute délibérément : « une autre fois ; enfin » (*D'un vilain homme / XIX. Duschéreas*) [1962 : 39] ; « dans une autre occasion ; une autre fois ; enfin » (*De l'ostentation / XXIII. Alazonéias*) [1962 : 48] ; « après cela ; ensuite » (*De la peur / XXV. Deilias*) [1962 : 50].

- Vers une énonciation de discours.

Enfin, le seul La Bruyère utilise les ressources énonciatives de la deuxième personne accompagnée d'un verbe de perception (« Le voyez-vous ? » « Vous le verrez »). Il y a même des cas de 1^o personne (« Je n'estime pas que l'on puisse » (*De l'ostentation / Alazoneias*) [1962 : 48] ; « Je définis ainsi la médisance » (*De la médisance / Kakologias*) [1962 : 54].

Ainsi en comparant sa traduction à celle, plus fidèle, de Navarre, on constate la conformité de certains choix qui font pencher irrémédiablement, dans les deux cas, le texte français vers la mise en scène d'un « personnage », disons le mot, suivi dans une identité unifiante au fil de diverses conduites. La Bruyère accentue encore ce gauchissement vers la narration anecdotique. Sans perdre de vue la caractérisation du type, Navarre lui aussi, mais avec plus de discrétion, sacrifie à cette amorce d'individuation. Voici, à titre d'exemple, la traduction intégrale par Navarre du caractère XIV *Anaïsthésias* (littéralement : « insensibilité », « absence de perception ». Le mot a évidemment donné en français le terme de spécialité « anesthésie »). Elle est suivie du début de la traduction par La Bruyère du même caractère. On verra les similitudes (présents de l'indicatif, indépendantes, anaphore par « il ») et les différences (choix de l'article défini par Navarre de l'indéfini par la Bruyère devant le nom concret masculin) :

XIV. LE STUPIDE

La stupidité, pour la définir, est une lenteur d'esprit dans les paroles et dans les actes. Et voici quelle sorte d'homme est le stupide. calculant avec des jetons, et le total trouvé, il demande à son voisin : « Combien cela fait-t-il ? » Le jour où il doit se défendre en justice, il oublie son procès et part pour la campagne. va-t-il au théâtre, il s'y endort et reste seul. Ayant trop mangé, il se lève la nuit pour aller à la selle et est mordu par le chien du voisin. Il range lui-même un objet qu'on vient de lui remettre, et le cherche ensuite, sans pouvoir le trouver. Vient-on lui faire part de la mort d'un ami et l'inviter aux obsèques : il prend un air désolé, pleure, puis finit par dire : « Je lui souhaite bonne chance ! ». Pour toucher une créance, il se munit de témoins. en plein hiver, il gronde son esclave de ne pas lui avoir acheté de concombres. Forçant ses enfants à s'exercer à la lutte ou à la course, il ne prend pas garde qu'il les surmène. Aux champs, il fait cuire lui-même un plat de lentilles, et, jetant deux fois du sel dans la marmite, les rend immangeables. S'il pleut, il vante le charme de la clarté des étoiles... Quelqu'un lui demande : « Combien de convois, à ton avis, sont passés par la Porte des tombeaux ? » - « Autant, répond-il, que je t'en souhaiterais, à toi, et à moi ! » [Théophraste, 1920 : 37-38].

DE LA STUPIDITÉ

La stupidité est en nous une pesanteur d'esprit qui accompagne nos actions et nos discours. Un homme stupide, ayant lui-même calculé avec des jetons une certaine somme, demande à ceux qui le regardent faire à quoi elle se monte. S'il est obligé de paraître dans un jour prescrit devant ses juges pour se défendre dans un procès qu'on lui fait, il l'oublie entièrement et part pour la campagne. Il s'endort à un spectacle, et il ne se réveille que longtemps après qu'il est fini et que le peuple s'est retiré. Après s'être rempli de viandes le soir, il se lève la nuit pour une indigestion, va dans la rue se soulager, où il est mordu d'un chien du voisinage. Il cherche ce qu'on vient de lui donner, et qu'il a mis lui-même dans quelque endroit, où souvent il ne peut le retrouver. Lorsqu'on l'avertit de la mort de l'un de ses amis afin qu'il assiste à ses funérailles, il s'attriste, il pleure, il se désespère, et prenant une façon de parler pour une autre : « A la bonne heure », ajoute-t-il ; ou pareille sottise [La Bruyère, 1962 : 38-39].

L'hypothèse que l'on défend, c'est que l'impossibilité de maintenir inchangée l'armature morpho-syntaxique du grec est à la source des *Caractères* de La Bruyère tels que nous les connaissons, avec leur passionnante ambiguïté entre le général et le singulier, l'intemporel et l'actuel.

6. Les libertés de La Bruyère auteur des *Caractères*, ou la langue française telle qu'en elle-même, entre émancipation et fidélité au grec

Malgré ses irrégularités de traduction, La Bruyère a clairement perçu cette dialectique du conçu et du vécu, inscrite dans ce texte matriciel de la littérature morale en Occident. En témoigne son *Discours sur Théophraste*, où il revient sur le couplage entre définition et immersion dans les faits concrets, qui constitue l'essence même du genre :

Enfin, quelle apparence de pouvoir remplir tous les goûts si différents des hommes par un seul ouvrage de morale ? Les uns cherchent des définitions, des divisions, des tables et de la méthode : ils veulent qu'on leur explique ce que c'est que la vertu en général, et cette vertu en particulier [...]

Il s'en trouve [...] qui, [...] supposant les principes physiques et moraux rebattus par les anciens et les modernes, se jettent d'abord dans leur application aux mœurs du temps, corrigent les hommes les uns par les autres, par ces images des choses qui leur sont si familières, et dont néanmoins ils ne s'avisent pas de tirer leur instruction.

Tel est le traité des *Caractères des mœurs* que nous a laissé Théophraste. Il l'a puisé dans les *Ethiques* et dans les *grandes Morales* d'Aristote dont il fut le disciple [1962 : 4-5].

On peut y ajouter l'union des faits et des dits grâce aux verbes de parole inclus dans les listes d'infinitifs qui introduisent des paroles rapportées volontiers au discours direct et des amorces de dialogues. C'est alors l'émergence du théâtre et de la comédie de caractères, et La Bruyère parle très savamment de cette filiation dont il se recommande non sans évoquer Molière :

Les savants, faisant attention à la diversité des mœurs qui y sont traitées et à la manière naïve dont les caractères y sont exprimés, et la comparant d'ailleurs avec celle du poète Ménandre, disciple de Théophraste, et qui servit ensuite de modèle à Térence, qu'on a dans nos jours si heureusement imité, ne peuvent s'empêcher de reconnaître dans ce petit ouvrage la première source de tout le comique [1962 : 6].

Pourtant, la forme même du caractère, dans son invariance, correspond moins à l'esthétique recherchée par l'auteur français. Outre le souci de variété chez lui à la manière d'un La Fontaine, se fait jour une recherche plus artiste que didactique, et aussi une interrogation sur le long et le bref, l'ouvert et le fermé, bref sur la « description », c'est-à-dire l'énumération *ad libitum* des traits comportementaux et la « définition » qui est délimitation et clôture :

L'on a cru pouvoir se dispenser de suivre le projet de ce philosophe, soit parce qu'il est toujours pernicieux de poursuivre le travail d'autrui, surtout si c'est d'un ancien ou d'un auteur d'une grande réputation ; soit encore parce que cette unique figure qu'on appelle description ou énumération, employée avec tant de succès dans ces vingt-huit chapitres des *Caractères*, pourrait en avoir un beaucoup moindre, si elle était traitée par un génie fort inférieur à celui de Théophraste [1962 : 14].

Nous avons un peu oublié cette relation de la description et de la définition, outils de connaissance et d'expressivité. Les traités de rhétorique nous en rappellent la solidarité :

La description, en termes de belles-lettres, est une figure par laquelle on peint aux autres les objets tels qu'on se les représente. La description est une définition imparfaite et peu exacte, dans laquelle on tâche de faire connaître une chose par quelques propriétés et circonstances qui lui sont particulières. C'est la figure favorite des orateurs et des poètes [Laveaux, 1818 : a.v.].

Avec la perfection de la définition, La Bruyère regarde vers le laconisme de la maxime ou de la réflexion et convoque ses autres modèles : Pascal et La Rochefoucauld. Il fait ainsi alterner dans ses *Caractères* le modèle énumératif de Théophraste, souvent évadé de son amorce définitionnelle initiale, et la brièveté des équations attributives de ses aînés.

Il est temps à présent de voir, chez notre auteur, le passage de la traduction à la création. Le très célèbre caractère qui met en scène Ménalque, le distrait, n'est rien d'autre que la réécriture du caractère XIV de Théophraste *Anaïsthésias* cité plus haut dans les deux traductions. En voici les premières lignes :

Ménalque descend son escalier, ouvre sa porte pour sortir, il la referme : il s'aperçoit qu'il est en bonnet de nuit ; et venant à mieux s'examiner, il se trouve rasé à moitié, il voit que son épée est mise du côté droit, que ses bas sont rabattus sur ses talons, et que sa chemise est par-dessus ses chausses. S'il marche dans les places, il se sent tout d'un coup rudement frapper à l'estomac ou au visage ; il ne soupçonne point ce que ce peut être, jusqu'à ce qu'ouvrant les yeux et se réveillant, il se trouve ou devant un limon de charrette, ou derrière un long ais de menuiserie que porte un ouvrier sur ses épaules. On l'a vu une fois heurter du front contre celui d'un aveugle, s'embarrasser dans ses jambes, et tomber avec lui chacun de son côté à la renverse. [...] Il cherche, il brouille, il crie, il s'échauffe, il appelle ses valets l'un après l'autre : *on lui perd tout, on lui égare tout* ; il demande ses gants qu'il a dans ses mains, semblable à cette femme qui prenait le temps de demander son masque lorsqu'elle l'avait sur son visage. Il entre à l'appartement, et passe sous un lustre où sa perruque s'accroche et demeure suspendue : tous les courtisans regardent et rient ; Ménalque regarde aussi et rit plus haut que les autres, il cherche des yeux dans toute l'assemblée où est celui qui montre ses oreilles, et à qui il manque une perruque [...] [La Bruyère, 1962 : 298-299].

Quels traits de génie observe-t-on dans cette transfiguration d'une forme ? Tout repose sur la polysémie grammaticale et sur l'ambiguïté féconde qui en résulte : A partir de l'article indéfini générique interprétable parfois déjà dans la traduction comme une focalisation sur un personnage typique, La Bruyère introduit une individuation drastique par le nom propre. Coiffer une liste de traits de distraction du prénom Ménalque, c'est donner une unité labile, en grande partie factice, à un éparpillement de faits dans le temps et l'espace. Et ce nom propre va vers l'antonomase, il dit sans cesse l'universel sous l'anecdotique.

Sous l'uniformité morphologique, on voit se succéder, dans la première phrase du texte, des présents de narration ou même d'énonciation, si l'observateur, *in medias res*, décrit alors même qu'il le voit, Ménalque dans son escalier et à moitié habillé, saisi dans une brève scène de genre. Le *si* itératif qui commence la deuxième phrase oriente vers un présent d'habitude, au demeurant paradoxal, car on nous suggère du quotidien dans un fait qui paraît devoir être l'exception : Ménalque heurté par un limon de charrette. Plus bas, ce présent d'habitude enchaîne sur du discours rapporté caractérisant le personnage par des propos mille fois répétés : « on lui perd tout, on lui égare tout ». Plus loin encore, dans la suite non reproduite ici, apparaît le présent intemporel dans un jugement sanction, mais la conclusion, toute d'ouverture, est laissée à un fragment de discours direct, où la particularité de l'anecdote résonne comme une parole mémorable, emblématique de cette distraction à laquelle les faits donnent ses contours. Et Ménalque interrogé sur un vol dont il a été victime du fait de ses valets déclare : « Demandez à mes gens, ils y étaient » [La Bruyère, 1962 : 210-211].

Là encore et dans d'autres caractères, l'ambiguïté est celle des notations temporelles sur la valeur desquelles on hésite, déictique et non déictique, à l'image de l'incertitude des présents. L'entre-deux du discours indirect libre, absent du texte grec, superpose deux énonciations, alors que Théophraste, dans ces fiches signalétiques qu'il compose, transcrit des discours directs. C'est la figure de l'énonciateur qui transparait chez La Bruyère, et la première personne du moraliste est une innovation absolue, comme la prise à témoin d'un public apostrophé par des « vous ». C'est la conséquence de ce brouillage des présents, de ces abstraits qui par le nom du type vont au nom propre, à l'individu dont le moraliste est un familier. La forme hésite sans cesse entre l'énumération et la narration, mais une narration qui ne progresse pas et se fige en exemplarité. Bien d'autres exemples le confirmeraient.

En conclusion, on souhaiterait insister sur la modernité du texte. Elle est dans la superposition des lectures, dans le doute jeté sur la pertinence narrative, sur la construction dans le temps, sur l'unité même d'un sujet dans l'éparpillement des conduites. Ces incertitudes ont une portée métaphysique autant que morale.

Cette forme est un creuset pour le passage entre les genres littéraires. Elle amène par sa mise en œuvre même une réflexion sur la frontière entre les deux pôles de l'équivalence, dans l'équation définitionnelle et de la successivité énumérative, vers le romanesque. On se souvient de l'essai de R. Jakobson sur la métaphore et la métonymie [1963 (1) : 43-67 ; (2) : 209-248], le paradigmatique et le syntagmatique, relayé par G. Genette dans *Figures* [1966, 1969, 1972 : 41-63]. Elle interroge aussi sur la dialectique de la clôture et de l'ouverture. Comme on le sait, La Bruyère n'a cessé d'augmenter son œuvre de nouveaux

caractères, eux-mêmes formes brèves hésitant sans cesse entre l'achèvement par la définition et l'aporie par la description toujours incomplète. Sur ce point encore, la forme accumulative des *Caractères* grecs, solidement amarrés à la définition liminaire, jouent le rôle d'une épure que l'on dissocie pour une mise en question.

Dans ce texte atelier, La Bruyère expérimente des outils, principalement grammaticaux. La langue française est testée à l'épreuve du grec. Il accentue par là une réflexivité métalinguistique déjà présente chez Théophraste. Les deux entreprises peuvent être lues comme un questionnement sur la dénomination. Au solide repérage typologique de Théophraste répond le doute de La Bruyère qui, anticipant sur les Lumières, s'interroge sur les noms à donner à ces caractères des mœurs. Mieux vaut alors feindre l'anecdote et le portrait, s'abriter sous le nom propre, hésiter à saisir le général sous le singulier, comme la langue française reste dans l'indécision et la subtilité polysémiques de ses articles, de son présent, de ses adverbes et conjonctions face à la plus grande précision morphologique du grec. Il n'y a pas de synonymie ; Théophraste est intraduisible. Le français engendre d'autres formes et les *Caractères* de La Bruyère sont le fruit de cette négociation sur fond d'incompatibilité.

Notes

¹ Chaque terme est à retrouver dans la première phrase du caractère indiqué entre parenthèses et précédé de son numéro.

² Voir aussi la complexité énonciative de nombreux caractères, et notamment, les *Sannions* (*ibidem*, De la Ville, 10, p. 210-211).

Bibliographie

Aristote, 1940 [384-322 av. J.-C.]. *Ethique de Nicomaque*, texte, traduction, préface et notes par Jean Voilquin. Paris : Garnier.

Dumarsais, 1807 [1730]. *Observations sur les dictionnaires latins-français*. In : Id., *Des Tropes*. Paris : Barbou.

Benveniste, E., 1974. *La forme et le sens dans le langage*. In : Id., *Problèmes de linguistique générale II*. Paris : Gallimard.

Genette, G., 1966. *Figures I*. Paris : Seuil.

Genette, G., 1969. *Figures II*. Paris : Seuil.

Genette, G., 1972. *Métonymie chez Proust ou la naissance du récit*. In : Id., *Figures III*. Paris : Seuil.

Jakobson, R., 1963 (1). *Deux aspects du langage et deux types d'aphasie*. In : Id., *Essais de linguistique générale*. Paris : Les Éditions de Minuit.

Jakobson, R., 1963 (2). *Linguistique et poétique*. In : Id., *Essais de linguistique générale*. Paris : Les Éditions de Minuit.

Laveaux, J.-Ch., 1818. *Dictionnaire raisonné des difficultés grammaticales et littéraires de la langue française*. Paris : Hachette.

La Bruyère, 1962 [1688-1694]. *Les Caractères de Théophraste traduits du grec avec Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*, texte établi par R. Garapon. Paris : Garnier.

Navarre, O., 1924. *Caractères de Théophraste, commentaire exégétique et critique*. Paris : Les Belles Lettres.

Théophraste, 1920 [319 av. J.-C.]. *Caractères*, texte établi et traduit par O. Navarre. Paris : Les Belles Lettres.

Présentation de l'auteure

Françoise Berlan-Lacourt, ancienne élève de l'École Normale Supérieure (Ulm), agrégée de Grammaire, Professeur de langue française à l'Université de Paris-Sorbonne. Présidente du GEHLF (Groupe d'Etudes en Histoire de la Langue Française) équipe d'accueil *Sens, Texte, Histoire* de l'Université Paris IV-Sorbonne. Ses recherches concernent l'histoire de la langue française des XVII^e et XVIII^e siècles (Histoire du lexique et sémantique lexicale. Théories du sens à l'âge classique. La synonymie aux XVIII^e et XIX^e siècles). Elle travaille à l'établissement d'un programme commun aux Universités de Messine et de Paris-Sorbonne sur la synonymie en vue d'éditions de textes sur le domaine.